

La loi de finances et les nouvelles taxes validées par les sénateurs

Les Algériens tenus de se serrer davantage la ceinture

● Baba Ammi à ceux qui critiquent le gouvernement : «Vous n'avez qu'à apporter des alternatives»

Page 3

LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

Onzième année - N° 4041 - Jeudi 8 décembre 2016 - Prix : 10 DA

2 millions de travailleurs non-salariés n'ont pas adhéré à la Casnos

Coercition financière et saisie des biens pour les non adhérents

Page 2



Un jalon pour l'autosuffisance alimentaire

Le groupe Benhamadi lance une nouvelle usine début 2017

Page 4

Qu'est-ce qu'un populiste ?

Par Mohamed Habili

Si prochainement quelque part en Occident, une élection avait lieu et qu'elle était perdue par le candidat le plus représentatif de l'ordre politico-économique toujours en vigueur mais néanmoins en pleine crise, nul doute que les grands médias et ceux qui ont voix au chapitre diraient que décidément ce qu'ils appellent avec mépris les populistes ont le vent en poupe, qu'on n'y peut rien, et qu'il faut attendre sagement que cela passe. Le jour même où elle reconnaissait sa défaite devant Donald Trump, Hillary Clinton promit à ses supporters inconsolables qu'ils n'attendaient pas longtemps avant que la présidence des Etats-Unis ne soit à nouveau en jeu. Sous-entendu : et qu'ils la voient repartir à sa conquête et recouvrer ses droits régaliens spoliés par un coup de sort s'incarnant dans le moins digne peut-être des Américains d'occuper la Maison-Blanche. A ses yeux, en effet, et à ceux des gens convaincus qu'elle allait l'emporter, Trump, ayant été élu contre toute raison, n'a ni la compétence ni la carrure nécessaires ne serait-ce que pour rester en poste la durée d'un mandat, quand bien même il ne ferait que se tourner les pouces. Dès les premiers mois de celui-ci, sinon dès les premières semaines, les Américains se rendraient compte de leur erreur, et voudraient la réparer sans plus attendre.

Suite en page 3

Avec 500 affaires traitées cette année au niveau national

La cybercriminalité prend de l'ampleur



«Il y a des vides juridiques dans la législation algérienne en matière de lutte contre la cybercriminalité, notamment pour protéger les enfants contre les risques d'internet. Il est donc important d'instaurer une loi contre ce genre de crime, d'autant plus qu'il connaît une évolution dans le pays. Des textes juridiques sur la protection du commerce électronique sont aussi nécessaires», a affirmé, mardi à Oran, le colonel Azzeddine, spécialiste dans ce domaine.

Page 2

Mouvements de protestation à Béjaïa

Cheminots, corps communs, étudiants... se fâchent

Page 24

7^e Festival international du cinéma d'Alger

Le documentaire iranien «Sonita» applaudi et débattu par le public

Page 13

Avec 500 affaires traitées cette année au niveau national

La cybercriminalité prend de l'ampleur

■ «Il y a des vides juridiques dans la législation algérienne en matière de lutte contre la cybercriminalité, notamment pour protéger les enfants contre les risques d'internet. Il est donc important d'instaurer une loi contre ce genre de crime, d'autant plus qu'il connaît une évolution dans le pays. Des textes juridiques sur la protection du commerce électronique sont aussi nécessaires», a affirmé, mardi à Oran, le colonel Azzeddine, spécialiste dans ce domaine.

Par Yacine Djadel

L'Algérie, à l'instar de tous les pays du monde, a connu ces dernières années une évolution rapide en matière d'utilisation de l'internet. Des bouleversements ont été opérés dans plusieurs secteurs d'activité au sein de la société. A

Annoncée par le ministère Distribution de 4 350 logements LPP avant fin 2016

LE MINISTÈRE de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville a indiqué que 4 350 logements de type logement promotionnel public (LPP) seront distribués avant la fin 2016 et que les responsables du secteur ont été instruits d'arrêter le calendrier des prochaines attributions, prévues au cours du premier semestre de l'année 2017. Selon le programme fixé au cours d'une réunion regroupant le ministre de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville, Abdelmadjid Tebboune, des cadres centraux de l'Entreprise nationale de la promotion immobilière (ENPI), ainsi que des directeurs régionaux et des cadres du ministère, l'opération de distribution débutera le 12 décembre dans la wilaya d'Alger avec l'attribution de 1 067 unités au niveau du Sidi Abdellah. Une opération similaire (formule LPP) est prévue le 25 décembre dans sept autres wilayas, précise un communiqué du ministère. Selon ce même calendrier, 461 unités seront attribuées aux bénéficiaires de la wilaya de Tipaza, dont 385 à Bousmail et 76 à Koléa, 2 000 unités à Oran, 88 à Bordj Bou-Arréridj, 62 à Annaba, 180 à Batna, 456 à Constantine et 36 à M'sila. Au cours de cette réunion, le ministre a donné des «directives fermes» aux parties en charge de la réalisation et du suivi du programme LPP pour «honorer les engagements vis-à-vis des souscripteurs dans les délais», ajoute la même source. Le ministre a fait savoir aux concernés que leur maintien dans leurs postes est tributaire du sérieux dont ils font montre dans la concrétisation du projet, précise le communiqué. Concernant les souscripteurs n'ayant pas reçu de décisions de pré-affectation, le ministre a instruit les responsables de l'ENPI de prendre en charge les préoccupations de cette catégorie. **Ghani Y.**

l'exemple des réseaux sociaux dont les citoyens ne peuvent plus se passer, la toile est devenue un outil incontournable offrant de multiples avantages. Néanmoins, il se trouve que ces nouvelles technologies comportent également des inconvénients majeurs. La cybercriminalité en est le problème central. A ce propos, le centre de prévention et de lutte contre la criminalité de la Gendarmerie nationale, rien que pour cette année, a traité au niveau national 500 affaires liées à ce phénomène. C'est dire que les attaques sur le net ne manquent pas, et il est temps de tirer la sonnette d'alarme. A cet effet, en plus des différentes campagnes de sensibilisation contre le fléau, une rencontre nationale a été organisée mardi dernier à l'université des sciences et technologies d'Oran Mohamed-Boudiaf (USTO-MB) pour débattre du sujet. Le colonel Azzeddine, spécialiste dans le domaine de la cyber sécurité au sein de son corps, a indiqué à l'APS que «500 affaires de cybercriminalité portant atteinte à la vie privée de personnes ont été traitées cette année contre 240 en 2015». Un chiffre qui a carrément doublé en l'espace de douze mois. Sur ce point, ce dernier a mis en lumière les points essentiels concernant la propagation de la cybercriminalité, mais a surtout insisté sur les



Ph/D. R.

résolutions que le gouvernement doit prendre en vue de contrer le phénomène. «Il y a des vides juridiques dans la législation algérienne en matière de lutte contre la cybercriminalité, notamment pour protéger les enfants contre les risques d'internet. Il est donc important d'instaurer une loi contre ce genre de crime, d'autant plus qu'il connaît une évolution dans le pays. Des textes juridiques sur la protection du commerce électronique, sont aussi nécessaires», a-t-il expliqué. Le côté juridique s'avère donc aussi important que la lutte sur le terrain pour venir à

bout des malfrats sévissant sur la toile. Dans une communication abordant l'aspect juridique de la lutte contre la cybercriminalité en Algérie, ce spécialiste, faisant le tour sur la question, a souligné l'urgence d'établir des lois pour mieux ralentir sa cadence. A plus forte raison que ce genre de crime est en nette augmentation dans le pays. Comme partout dans le monde, la propagation des crimes par internet est normale, car en adéquation avec l'essor continu des technologies d'information et de communication. D'où la nécessité d'une législation adaptée à cette évolu-

tion. Le e-commerce est un secteur qui doit être pris en charge. Et pour cause, l'Algérie est en phase de développer ce type de commerce à l'avenir. Pour préparer le terrain contre d'éventuels hackers et le piratage électronique ciblant les sites commerciaux, il est impératif de promulguer tout un système juridique en la matière. Par ailleurs, il est à rappeler que la cybercriminalité, bien qu'en progression en Algérie, celle-ci n'en est qu'à ses débuts, comparativement aux autres pays du monde.

Y. D.

2 millions de travailleurs non-salariés n'ont pas adhéré à la Casnos

Coercition financière et saisie des biens pour les non adhérents

En dépit de larges actions de sensibilisation tendant à amener les travailleurs non salariés (commerçants, agriculteurs et membres de professions libérales) à régulariser leur situation, environ 2 millions de travailleurs de cette catégorie n'ont pas encore adhéré au système de sécurité sociale. Pour bénéficier d'une couverture sociale et ouvrir en même temps droit à la retraite, les travailleurs non-salariés bénéficieront d'un délai s'étalant jusqu'au 31 décembre 2016 pour régulariser leur situation auprès de la Casnos, fait savoir le directeur général de la Caisse d'assurances sociales des travailleurs non-salariés, Chawki Achak Youcef, soulignant qu'il a entrepris, depuis plusieurs mois, de larges actions de sensibilisation tendant à amener cette catégorie de personnes (commerçants, agriculteurs et membres de professions libérales) à régulariser sa situation de membre adhérent.

Pour les motiver à rejoindre la Casnos, l'invité de la rédaction de la Chaîne III signale que les



personnes qui se présenteront avant le délai fixé pourront bénéficier d'un échéancier de paiement de leurs cotisations et ne seront, d'autre part, pas astreints à payer de pénalités de retard.

Ils sont 950 000, sur environ 3 millions de non-salariés, à avoir répondu à l'appel de la Casnos, lui permettant, du même coup, d'augmenter de 90% ses recettes, soit l'équivalent de 76 milliards de dinars, indique encore Chawki Achak Youcef.

Pour ramener ces près de deux millions de travailleurs qui n'ont pas encore adhéré au système de sécurité sociale, les actions à venir, souligne le directeur général de la Caisse d'assurances sociales des travailleurs non-salariés, vont consister à sensibiliser, encore, les travailleurs non-salariés récalcitrants, en même temps que la population du monde agricole et rural, d'une manière plus générale, dont un nombre restreint

était, avant 1996, pris en charge par la Caisse nationale de mutualité agricole (Cnma).

Dans le cas échéant, l'invité de la rédaction de la Chaîne III, de la Radio algérienne, Chawki Achak Youcef, met en garde que faute de n'avoir pas adhéré à son organisme, ces derniers sont susceptibles de faire l'objet de mesures de coercition financière, voire de la saisie de leurs biens. «Toute personne ayant arrêté sa cotisation ou les non-salariés qui refusent de cotiser risquent un blocage de compte et même une saisie de leurs biens», menace l'intervenant.

Pour conclure, le directeur général de la Caisse d'assurances sociales des travailleurs non-salariés, Chawki Achak Youcef, fait état la création d'un corps d'assistantes sociales chargées de les accompagner, en cas de besoin, dans leurs démarches administratives, sociales et sanitaires. La finalité est d'améliorer les prestations de la Caisse en direction de ses adhérents.

Louiza Ait Ramdane

La loi de finances et les nouvelles taxes validées par les sénateurs

Les Algériens tenus de se serrer davantage la ceinture

■ Maintenant que le texte de la loi de finances 2017 a été adopté par les deux chambres du Parlement, il ne reste que sa signature par le président de la République, fin décembre, pour commencer l'exercice budgétaire 2017. Les consommateurs, notamment les petites bourses, connaîtront une augmentation de leurs dépenses alors que les salaires stagneront en raison de la crise financière.

Par Nacera C.

Le texte de la loi de finances a été adopté, hier, par les membres du Conseil de la nation sans aucune résistance ni surprise, alors que lors des débats les sénateurs avaient appelé le gouvernement à trouver d'autres options pour combler le déficit budgétaire, à promouvoir la diversification de l'économie, récupérer l'argent de l'informel et celui de l'évasion fiscale au lieu d'introduire de nouvelles taxes.

A l'APN, le PLF 2017 a trouvé une résistance auprès des députés de l'opposition parlementaire mais a tout de même été voté par la majorité malgré la reconnaissance des incidences sur le pouvoir d'achat des citoyens avec les augmentations de plusieurs taxes dont la TVA qui est passée de 17% à 19%, qui aura, selon plusieurs observateurs, un «*impact direct sur l'augmentation des prix de produits*». Il y a également l'augmentation de la taxe sur les produits pétroliers de 1 à 3 DA/litre pour le gasoil et les trois types d'essence. Des députés avaient aussi parlé de craintes sur l'augmentation de l'électricité, sans compter l'électroménager, le tabac et autres. Depuis l'adoption de cette loi par l'APN, des commerçants ont augmenté les prix de plusieurs produits, dont le café, le sucre, l'eau minérale et la crainte d'augmentation du transport privé alors que la loi n'est toujours pas entrée en vigueur. Il est vrai que les prix de produits, en particulier ceux non subventionnés, demeurent incontrôlables et ne se basent sur aucune règle de marché, mais certains commerçants justifient ces augmentations par celles des taxes.



Ph/D. R.

Maintenant que cette loi a été adoptée par le Sénat, il ne reste que sa signature par le Président Bouteflika, fin décembre, pour commencer l'exercice budgétaire de 2017. Ainsi les Algériens, notamment les petites bourses, seront au rendez-vous avec des augmentations des dépenses alors que les salaires stagneront en raison de la crise financière.

Lors du débat autour de cette loi, les sénateurs avaient critiqué les recours aux solutions faciles. Et le groupe parlementaire du FLN a appelé le gouvernement à rechercher d'autres sources de financement en développant le système fiscal et en luttant contre le gaspillage, en procédant à l'intégration de l'économie parallèle et en revoyant la politique de soutien au lieu de relever les impôts. Le RND qui ne s'est pas alarmé des augmentations des taxes, a appelé à contrôler «*l'affolement*» que connaissent les prix de plusieurs produits et élargir la solidarité en imposant l'impôt sur la fortune. Pour le tiers présidentiel, il fallait un diagnostic précis de la situa-

tion économique pour trouver une solution efficace aux problèmes économiques et sociaux. Cependant, le ministre des Finances, Hadji Babaammi, a assuré que la politique de rationalisation des dépenses publiques stipulée par la loi de finances 2017 n'influera ni sur la politique de soutien adoptée par l'Etat ni sur les projets économiques ni encore sur les salaires des travailleurs. Il est à noter que la LF 2017 prévoit une réduction du budget de fonctionnement par rapport à 2016. Elle énonce des dépenses de fonctionnement qui avoisinent 4 591,8 milliards de DA contre 4 807,3 milliards de DA en 2016. Les dépenses des employés qui englobent les postes budgétaires, les dépenses de la formation et les régimes de promotion, connaîtront en 2017 une diminution de 2,7 milliards de DA par rapport à 2016, soit 60 milliards de DA, selon les chiffres du ministre.

L'emploi reste gelé dans la Fonction publique car uniquement 10 238 nouveaux postes

budgétaires sont ouverts dont 6 000 sont destinés au secteur de l'Education nationale et 4 000 à la Santé. Il faut savoir que les transferts sociaux pour l'année 2017 sont estimés à 1 631 milliards de DA (24% du budget et 8% du PIB) malgré leur baisse de 11,4 % par rapport à 2016. Le budget alloué au soutien direct des prix des produits de large consommation est de 287 milliards de DA en 2016 et 255 milliards en 2017 alors que celui destiné au soutien indirect sera de 2 560 milliards de DA en 2017, selon le texte de loi. La décision du gel des projets reste maintenue. Par ailleurs, le prix de référence est de 50 dollars le baril malgré l'instabilité du marché pétrolier et même l'accord d'Alger, validé à Vienne, n'est pas encore tout à fait rassurant. Les prix ont augmenté à plus de 54 dollars avant de chuter à 52 dollars, puis augmenté légèrement hier à près de 54 dollars en cours d'échanges européens.

N. C.

Baba Ammi à ceux qui critiquent le gouvernement

«Vous n'avez qu'à apporter des alternatives»

Dans un bref point de presse à l'issue de l'adoption du texte de la loi de finances 2017, le ministre des Finances, Hadji Baba Ammi, a encore une fois minimisé l'impact de l'augmentation de la TVA de 2%. Selon le ministre, il y a une différence entre le contenu de la LF 2017 et la situation sur le marché dans lequel il a été constaté des augmentations des prix entre 10 et 15%. Commentant les critiques de certains sénateurs qui ont qualifié les solutions du gouvernement de «*faciles*», il a appelé ces derniers à donner des alternatives. S'agissant des informa-

tions qui circulent sur un démenti du FMI d'avoir reçu un emprunt de l'Algérie, le ministre a affirmé que l'Algérie a prêté 5 milliards de dollars au Fonds monétaire international qu'elle récupérera en 2020.

Interrogé sur sa proposition contenue dans le rapport préliminaire de la commission des finances du Conseil de la nation portant effacement de la dette fiscale estimée à 7 000 milliards de dinars, dont 5 000 reviennent à deux banques liquidées, il a expliqué qu'il ne s'agit pas d'effacement mais de nettoyage comme dans le cas d'une entre-

prise. Selon Baba Ammi, la dette fiscale se cumule depuis l'indépendance et il sera impossible de récupérer toutes les dettes. Il propose donc le nettoyage des créances non récupérables, ajoutant qu'il y a des gens qui ont fui le pays, certains sont en prison et d'autres ne peuvent pas payer ces dettes.

S'agissant de la proposition relative à l'introduction d'un impôt sur la fortune, le ministre ne semble pas chaud à aller vers cette mesure. Selon lui, il y a des mesures qui sont faciles sur le papier mais leur application sur le terrain est difficile pour faire

entrer de grandes ressources. Selon lui, «*avant d'introduire un impôt, il faut avoir les moyens pour son recouvrement et son application*».

Pour sa part, le président du Conseil de la nation, Abdelkader Bensalah, a critiqué l'opposition notamment dans son rejet des mesures du gouvernement contenues dans la loi de finances et qui peint une «*image noire de la situation*». Selon lui, il faut laisser l'Algérie à l'abri d'autres problèmes maintenant qu'elle est en sécurité.

Nacera C.

LA QUESTION DU JOUR

Qu'est-ce qu'un populiste ?

suite de la page Une

Comme d'ailleurs ils avaient déjà essayé de le faire, mais à une échelle réduite, dès les premières heures ayant suivi l'annonce de sa victoire, ou plus exactement de la défaite de la citoyenne de droit divin Clinton. Pour l'establishment américain en sursis Trump est un populiste. Qu'est-ce qu'un populiste ? Quelqu'un qui a été choisi par une majorité de ses concitoyens ? Que non. C'est quelqu'un qui a fait croire à ses électeurs que les Etats-Unis pouvaient sortir des accords de libre-échange et ne pas s'en porter plus mal. Certes, il leur a dit autre chose, que d'ailleurs ils voulaient aussi entendre, à savoir qu'une partie de leurs difficultés sont dues à l'afflux important d'immigrants. Un populiste, ce serait donc quelqu'un qui au lieu d'élaborer un programme réalisable dans la conjoncture actuelle, indépassable par définition, se contente de servir aux électeurs le programme même qu'ils appliqueraient s'ils pouvaient exercer directement le pouvoir. C'est quelqu'un qui se fait le porte-parole de la majorité de ses concitoyens. Est-il un démagogue pour cela ? Oui peut-être, mais pas nécessairement dans tout ce qu'il dit. Aux Etats-Unis, par exemple, Bernie Sanders était considéré par l'establishment démocrate comme un populiste, pourtant il était aux antipodes de l'autre prétendu populiste, Trump, en matière d'immigration notamment. Or si Sanders était populiste (de gauche certes, mais populiste quand même), alors Clinton l'était devenue, puisqu'elle avait vite compris qu'elle devait s'aligner sur son rejet du libre-échange si elle voulait le vaincre aux primaires. Prochainement en France, tous les candidats, qu'ils soient de gauche ou de droite, qui proposeraient aux électeurs français la sortie des accords de libre-échange, dont en premier lieu celui auquel se ramène en fait l'Union européenne, seraient fustigés de populistes, en premier lieu par les médias, qui en Occident se font les gardiens du temple, les chantres de l'orthodoxie libérale et libre-échangiste. Il y a une crise économique mondiale à qui il ne reste pas beaucoup pour boucler sa dixième année, pour autant que ce ne soit pas déjà fait, mais ils ont décidé de nier son existence, de faire croire qu'elle était surmontée. Et peu importe pour eux qu'on soit de gauche ou de droite du moment qu'on soutienne qu'elle se développe encore. Qu'on soit Marine Le Pen, Arnaud Montebourg ou Luc Mélenchon, pour ne citer que ceux des candidats à la présidentielle française à venir qui tiendront un discours hétérodoxe, contraire à la dogmatique libérale, et qui feront le plus parler d'eux sous ce rapport.

M. H.

Un jalon pour l'autosuffisance alimentaire

Le groupe Benhamadi lance une nouvelle usine début 2017

■ Mourad Benhamadi, directeur général du pôle agroalimentaire du Groupe Benhamadi, annonce, dans cet entretien accordé au Jour d'Algérie, l'extension de son pôle agroalimentaire avec l'acquisition et la mise en service d'une nouvelle usine ultra moderne de fabrication de pâtes prévue au premier semestre 2017.

Entretien réalisé par Lynda Naili



Ph/D. R.

implantation physique et réelle de votre activité en Afrique ?

Bien sûr, nous n'avons aucune appréhension sur ce sujet, pour peu que nous étudions les avantages et les inconvénients d'une implantation. Il est évident que le caractère et l'action citoyens du Groupe Benhamadi veulent que la richesse, les emplois et la valeur ajoutée soient créés en Algérie pour le bien-être de tous. Ceci dit, au plan stratégique, pour peu que des synergies se créent entre nous et des pays amis et voisins, nous disons pourquoi pas ? Nous restons persuadés que nous avons un avenir intéressant en Afrique.

Que faites-vous de la concurrence ?

En Afrique, nos véritables concurrents sont les Turcs, les Indiens... Non pas les Africains eux-mêmes. Si ces pays ont réussi à exporter leurs produits en dépit du facteur de la distance, pourquoi pas nous qui bénéficions du facteur de la proximité.

Le Groupe Benhamadi porte un intérêt particulier à la recherche. Quelle est la part de l'agroalimentaire ?

Nous le faisons pour tout ce qui concerne le packaging, contenu des pâtes en lui-même que nous pouvons varier et diversifier... A moyen terme, pousser la recherche dans le domaine de l'agroalimentaire est tout à fait envisageable pour se distinguer de ses concurrents et gagner plus de parts de marché.

Qu'en est-il des produits sans gluten ?

Effectivement, il s'agit là d'un marché de niches. Les produits sans gluten nécessitent des équipements et de la matière première différents de ceux des pâtes dites standards.

La concurrence étant fortement orientée vers ces pâtes sur lesquelles notre attention et notre priorité sont focalisées. Néanmoins, la diversification de nos produits, y compris ceux sans gluten, reste envisageable.

L. N.

était de 30%.

Comment expliquez-vous ce recul ?

Aujourd'hui, l'usine de production tourne au maximum, en termes de volume. Nous ne pouvons pas faire mieux. Nos équipes se relayaient 24h/24. C'est pour cette raison que nous avons décidé de l'acquisition d'une nouvelle usine ultra moderne qui va multiplier les quantités actuelles, ce qui nous permettra une meilleure efficacité et flexibilité pouvant nous mener vers la diversification de nos produits, formats et calibres... Installée sur le site du complexe industriel de Bordj Bou-Arréridj, cette nouvelle acquisition sera une extension du complexe céréalier Gerbior.

Quel est le taux de production de votre pôle agroalimentaire pour 2016 ?

C'est une moyenne de 70 tonnes/jour. Soit une augmentation de 15% en volume et 20% en valeur par rapport à l'année dernière.

Parlez-nous de votre futur investissement.

Comme je le disais plus haut, il s'agit d'une nouvelle usine ultra moderne de production de pâtes et semoule dont les équipe-

ments sont importés d'Italie. Sa mise en exploitation durant le premier semestre 2017, outre de conforter les emplois directs et indirects, assurera une croissance considérable estimée à un minimum de 100%. Sa capacité de production prévisionnelle est estimée à trois fois plus que celle de Gipates. Une usine ultra moderne.

Quel est le montant de cet investissement ?

Il vous sera communiqué lors de l'inauguration de cette nouvelle usine.

Quelle est l'origine de la matière première utilisée ?

Pour une partie, la matière première est fournie par Gerbior qui dispose d'une excellente notoriété dans le domaine et une très bonne maîtrise du processus de qualité. Ceci étant, et les prix du blé étant subventionnés, comme pour la majorité des moulins en Algérie, nous nous approvisionnons des CCLS (Coopératives de céréales et de légumes secs). Ceci étant, pour les années à venir, il est clair que nous recourrons à l'importation.

Quel retour faites-vous du Forum africain d'investissements et des Affaires ?

Durant ce Forum, nous avons

eu beaucoup de contacts. Nous avons été agréablement surpris par l'intérêt que portent les Africains à nos produits. Nous avons eu des discussions avec des opérateurs maliens. D'autres sont prévues avec des opérateurs nigériens après la clôture du Forum. Au vu du rythme des discussions, notre première opération d'export en Afrique se concrétisera d'ici deux mois. Il s'agit essentiellement de pâtes, notamment des spaghettis.

Est-ce donc votre première expérience à l'exportation ?

Non, puisque nous avons déjà exporté vers la Belgique.

Quelles leçons reprenez-vous de cette première expérience ?

Nous avons appris à être plus compétitifs sur certains produits plutôt que sur d'autres, faisant que nous sommes plus flexibles en termes de produits, en fonction de la demande du pays. Cette écoute client fait que forcément la satisfaction client de nos produits est en amélioration continue. C'est là un des éléments sur lequel nous pouvons reposer à l'exportation. Nous sommes franchement optimistes par rapport à l'Afrique.

Envisagez-vous une

Samedi à Alger

Forum national sur l'entrepreneuriat féminin

Un Forum national sur l'entrepreneuriat féminin, destiné à présenter les procédures de création d'activités dans le cadre des dispositifs d'emploi et à identifier les difficultés rencontrées par les promotrices pour la création de leurs micro-entreprises, se tiendra samedi à Alger, a-t-on appris auprès de l'Agence nationale de soutien à l'emploi de jeunes (Ansej). Placée sous le thème «l'entrepreneuriat féminin, une force

incontournable pour construire une économie nationale forte», cette rencontre est organisée par l'Ansej et le Réseau algérien des femmes d'affaires (RAFA). «Présenter et expliquer les procédures de création d'entreprises dans le cadre du dispositif de soutien à l'emploi, faire connaître les partenaires du dispositif de l'Ansej intervenant dans le processus de création d'activités et identifier les problèmes rencontrés par les

femmes dans le parcours de création ou de développement de leurs micro-entreprises», figurent parmi les objectifs du Forum, selon les organisateurs. Cette rencontre se veut également un espace d'échange d'information entre les jeunes promotrices chefs d'entreprise, et une opportunité pour présenter leurs produits et services. Trois panels seront à l'ordre du jour de cette manifestation, le premier mettra en valeur les expé-

riences de femmes chefs d'entreprise ayant développé leurs activités dans des secteurs de l'agriculture, l'industrie, les TIC, et l'artisanat. Le second panel sera consacré aux propositions portant sur l'amélioration de l'accompagnement des femmes pendant la réalisation de leurs micro-entreprises, alors que le dernier panel abordera les mesures d'appui et de développement de la compétence technique et managériale de la

femme chef d'entreprise, liées aux différents programmes de formation. Une centaine de micro-entreprises, des adhérentes du réseau RAFA et des représentants des banques publiques prendront part à ce forum, en présence notamment, des organismes sous tutelle du ministère du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale et des représentants de plusieurs départements ministériels.

Safy T.

Forum international sur les relations américano-méditerranéennes

Le potentiel économique de l'Algérie présenté à Washington

■ Les atouts de l'économie algérienne ont été présentés à Washington dans le cadre d'un forum international sur les relations américano-méditerranéennes, organisé par le Think Tank américain Center for Transatlantic relations.

Par Amel B.

Intervenant au cours de cette rencontre de deux jours à laquelle prennent part 13 pays de la méditerranée, la membre du Conseil de la nation, Hafidha Benchehida, a évoqué l'amélioration du climat des affaires et la stabilité dans le pays qui permettent à l'Algérie de devenir une destination attrayante pour l'investissement étranger. M^{me} Benchehida, qui s'exprimait lors d'une session consacrée au climat des affaires dans les pays du Maghreb, a souligné que l'Algérie restait une référence en matière de stabilité et un «exportateur de paix», un constat qui a été souligné lors du dernier forum sur les dialogues méditerranéens qui s'est tenu samedi dernier à Rome, a-t-elle rappelé. De son côté, le vice-président du Forum des chefs d'entreprise (FCE), Mehdi Bendimerad, a fait une présentation sur les réformes économiques menées par l'Algérie, mettant en exergue les principales mesures prises par le gouvernement pour faciliter l'in-



PH > D. R.

vestissement à l'instar de la révision du code de l'investissement, l'accès au foncier industriel et la réduction des taxes. L'objectif étant d'atteindre un taux de croissance de plus de 7% annuellement, de développer un tissu national de production de biens et de services destinés à l'exportation, de réformer l'administration économique et d'intensifier la création des PME, a-t-

il résumé. Le président du Conseil d'affaires algéro-américain, Smail Chikhoune, qui a été le modérateur du débat consacré au rôle du secteur privé dans la création de la croissance, a observé que le processus de la diversification de l'économie algérienne s'est accéléré ces dernières années, caractérisé par des investissements importants dans les secteurs hors

hydrocarbures. Actuellement, les investissements américains en Algérie ne sont plus cantonnés dans le gaz et le pétrole mais se sont élargis à d'autres secteurs comme l'agroalimentaire, la santé et l'industrie pharmaceutique, renforçant le partenariat et les échanges commerciaux entre les deux pays, a-t-il noté. Au cours de ce forum, l'accent a été mis sur la nécessité de relancer la coopération économique entre les Etats-Unis et les pays de la Méditerranée. Ces relations transatlantiques, axées essentiellement sur le domaine sécuritaire, devraient être réinventées et élargies aux domaines économiques et commerciales, ont relevé les panélistes. Selon le Think Tank américain, les pays de la Méditerranée représentent un marché potentiel de 800 millions de consommateurs, soit le double du volume de celui de la région de libre échange nord-américaine, et avec lequel les Etats-Unis devraient renforcer la coopération économique et commerciale. Il a été relevé durant cette rencontre que l'essentiel des investissements

étrangers destinés à cette région sont captés par les pays de la rive nord de la Méditerranée. Entre 2008 et 2015, les IDE drainés par la rive sud ont baissé de moitié, selon les estimations présentées par ce Think Tank qui a relevé la baisse des IDE dans ces pays qui pâtissent des effets du ralentissement économique, des crises migratoires et des menaces sécuritaires pouvant impacter plusieurs autres pays. Ce centre de recherche américain a estimé, à ce titre, qu'une coopération transatlantique renforcée avec ces pays était en mesure de ramener la paix et la prospérité dans la région.

A. B./APS

Australie Baisse des dépenses publiques au 3^e trimestre

L'ÉCONOMIE australienne s'est contractée au troisième trimestre, ralentissant le taux de croissance annuel à 1,8% à cause d'un recul des dépenses publiques et des exportations. Il s'agit seulement du quatrième recul trimestriel en 25 ans, et du plus mauvais chiffre depuis huit ans, selon le Bureau australien des statistiques. L'économie s'est contractée de 0,5% entre juillet et septembre, un chiffre qui reflète les défis de la transition économique australienne. L'Australie recherche de nouveaux moteurs de croissance, avec la fin graduelle de l'âge d'or minier qui a permis au pays d'éviter toute récession pendant 25 ans. «La contraction du Produit intérieur brut (PIB) recensée au troisième trimestre n'est pas simplement une piqûre de rappel, un avertissement nous signalant que nous ne devons pas avoir une attitude suffisante en matière de croissance économique», a déclaré le ministre des Finances, Scott Morrison. «C'est une exigence : nous devons soutenir des politiques économiques qui portent les investissements nécessaires (...) à la survie dans un environnement difficile et concurrentiel», a-t-il ajouté. Toutefois, M. Morrison a souligné que l'économie australienne se porte relativement bien comparée aux autres pays développés. «Notre taux de croissance annuel est toujours supérieur à six des économies du G7, derrière seulement le Royaume-Uni. Il est plus élevé que celui des Etats-Unis, du Canada, du Japon, de l'Allemagne, et est supérieur à la moyenne de l'OCDE».

R.E.

Pétrole

Le Venezuela va proposer à l'Opep de stabiliser les prix du brut pour dix ans

Le président vénézuélien, Nicolas Maduro, a annoncé qu'il allait proposer aux membres de l'Opep et autres producteurs liés au cartel de fixer les prix du brut pour dix ans, après l'accord historique de réduction de la production annoncé il y a une semaine. «Je propose qu'au cours du premier trimestre 2017 nous ayons une réunion des chefs d'Etat et de gouvernement des pays membres de l'Opep avec ceux des pays n'appartenant pas à l'Opep pour étudier une proposition de stabilisation pour dix ans du marché pétrolier et de défense de ses prix justes», a déclaré M. Maduro lors d'un discours à Carabobo (centre) retransmis à la télévision mardi soir. «C'est très important», a affir-

mé le président dont le pays traverse une crise économique depuis la chute en 2014 des cours du brut qui lui fournit 96% de ses devises. M. Maduro a lancé cette proposition après avoir eu mardi une conversation téléphonique avec le président russe Vladimir Poutine, qui lui a confirmé que la Russie allait réduire sa production. Après avoir inondé le marché d'or noir et provoqué une dégringolade spectaculaire des prix, les membres de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (Opep) sont parvenus le 30 novembre à surmonter leurs dissensions pour se mettre d'accord et réduire leur production de 1,2 million de barils par jour. Ils ont aussi convaincu d'impor-

tants pays producteurs non-membres du cartel, comme la Russie (mais pas les Etats-Unis), de participer à cet effort, un élément essentiel pour rééquilibrer le marché et mettre fin à une période de prix bas aux conséquences économiques dramatiques pour nombre d'entre eux. La Russie s'est dite prête à réduire son offre de 300 000 barils par jour, soit la moitié de l'effort demandé par l'Opep aux pays non-membres.

Les cours baissent en Asie

Les cours du pétrole continuent de reculer hier en Asie. Vers 03h00 GMT, le baril de light sweet crude (WTI), référence

américaine du brut, pour livraison en janvier, perdait 38 cents à 50,55 dollars dans les échanges électroniques en Asie. Le baril de Brent, référence européenne, pour livraison en février cédait 38 cents, à 53,55 dollars. L'Organisation des pays exportateurs de pétrole a promis le 30 novembre une baisse de sa production de 1,2 million de barils par jour à compter du début de l'année prochaine ce qui a fait bondir les cours d'environ 15%. Mardi à la clôture, le WTI a perdu 86 cents à 50,93 dollars sur le New York Mercantile Exchange (Nymex). A Londres, le Brent a concédé 1,01 dollar à 53,93 dollars sur le contrat pour livraison en février à l'Intercontinental Exchange (ICE). Souad H./Agences

Brexit

Theresa May prête à publier sa stratégie si le Parlement valide son calendrier

La Première ministre britannique, Theresa May, a accepté une demande des députés de révéler sa stratégie sur le Brexit à condition que le Parlement valide en retour son calendrier. Dans une motion parlementaire rédigée par l'opposition travailliste, puis amendée par le gouvernement, M^{me} May accepte de dévoiler ses intentions, tout en réclamant au Parlement d'appeler «le gouvernement à invoquer d'ici au 31 mars 2017 l'article 50» du Traité de Lisbonne, qui lancera la procédure de divorce d'avec l'Union

européenne. Le 31 mars est la date butoir qu'a retenue la Première ministre conservatrice pour démarrer officiellement le processus de sortie du giron européen. L'amendement du gouvernement appelle aussi le Parlement à «respecter le souhait exprimé par le Royaume-Uni lors du référendum du 23 juin de quitter l'UE». «La motion du Parti travailliste est éminemment pertinente et mérite le soutien», avait ainsi déclaré la députée pro-UE, Anna Soubry, soulignant que de 20 à 40 députés conservateurs pour-

raient suivre son exemple. «Dévoiler son plan sur les négociations à venir serait la meilleure manière pour le gouvernement de rassembler toutes les factions du Parlement», avait-elle ajouté dans un communiqué. La motion devait être discutée hier mercredi devant le Parlement, avant de faire l'objet d'un vote, non contraignant. Depuis sa prise de fonctions en juillet, Theresa May répète qu'elle ne souhaite «pas faire de commentaire au jour le jour» sur sa stratégie pour la sortie de l'UE.

Agences

Boumerdès

Éradication de la totalité des chalets avant fin 2017

■ L'éradication totale des chalets installés à travers la wilaya de Boumerdès, au lendemain du séisme du 21 mai 2003, se fera avant fin 2017, a annoncé le wali, Abderrahmane Madani Fouatih.

Par Selma N.

«**N**ous sommes déterminés à la clôture définitive de ce dossier des chalets dans les délais sus-cités», a assuré le wali dans une déclaration, à l'issue d'une visite d'inspection dans la commune d'Ouled Haddadj, à l'ouest de Boumerdès. Il a ajouté que l'opération sera entamée par l'éradication, avant la fin 2016, de plus de 500 chalets dans la com-

mune d'Ouled Hadadj, après relogement de leurs occupants dans des logements sociaux. Pour rappel, plus de 800 chalets ont été éradiqués à ce jour, à Boumerdès, immédiatement après relogement de leurs occupants, sur un total de 12 000 installés à travers une centaine de sites de la wilaya. Le wali a souligné, à l'occasion, qu'une «*priorité est accordée dans le relogement des occupants des chalets à ceux réunissant toutes les conditions légales en la matière,*



sur la base d'enquêtes sociales», et qu'«*il n'existe aucune loi garantissant automatiquement un logement social pour chaque bénéficiaire d'un chalet*». La wilaya de Boumerdès a bénéficié,

depuis 2013, d'un programme global de 12 000 logements destinés à l'éradication des chalets sur son territoire, a-t-il encore ajouté. La destruction de la totalité des chalets permettra la

recupération d'une assiette foncière globale de près de 400 ha destinée à l'implantation de projets d'utilité publique.

S. N./APS

Oran

Lancement du projet de construction d'un quai minéralier au port d'Arzew

Les travaux de construction d'un quai minéralier et d'un convoyeur pour le transport de minerais de fer ont été lancés au niveau du port d'Arzew (Oran) en présence du wali d'Oran, de responsables du port, du complexe sidérurgique «Tosyali-Algerie», du secteur de l'industrie et de l'énergie et des mines de la wilaya et des autorités locales. Ce projet stratégique dont les travaux ont été confiés au groupement «Cosider-Travaux publics» en partenariat avec la compagnie chinoise «Harbour Engineering», sera livré dans un délai de réalisation de 16 mois, a annoncé le directeur général de l'entreprise portuaire d'Arzew

(EPA), Lakhdar Mouillah. Il a également souligné que cette importante infrastructure devra générer, une fois achevée, près de 300 postes d'emploi, nonobstant les retombées positives attendues sur le plan financier en termes d'import-substitution du minerai de fer, notamment avec l'entrée en service de l'aciérie du complexe «Tosyali-Algerie», implantée dans la zone d'activité de Bethioua. Le coût global de ce projet est estimé à 24 milliards DA dont 17,9 milliards DA pour la réalisation du seul quai minéralier et plus de 6 milliards DA pour le convoyeur devant assurer le transport du minerai de fer vers le complexe

sidérurgique Tosyali Algerie, a ajouté le même responsable qui s'est engagé à livrer le projet en octobre 2017, date coïncidant avec la mise en service de la 4^e unité (aciérie) en cours de réalisation. Avec la réalisation de la future aciérie, la production locale des produits de métallurgie et de la sidérurgie passera de 1 million de tonnes à 3 millions de tonnes, a indiqué, pour sa part, le chef du service financier du complexe sidérurgique «Tosyali-Algerie», Bora Koc, faisant observer que le complexe continuera, dans un premier temps, d'importer le minerai du Brésil pour la production du rond à béton et autres produits sidérur-

giques. Le wali d'Oran, Abdelghani Zaalane, a mis en exergue l'importance de ce projet stratégique qui fera gagner au pays l'équivalent de 200 milliards DA/an en devises, en attendant la réalisation projetée du gisement de Gar J'bilet (Tindouf) qui permettra à l'Algérie de passer d'un statut d'importateur à celui d'exportateur. M. Zaalane a appelé tous les intervenants à mettre sur pied un comité de pilotage qui siègera chaque mois pour faire le point sur l'avancement des travaux, avant d'exhorter les responsables de Cosider, chef de file du projet, à adopter le système de trois équipes (3X8) pour

accélérer la cadence des travaux. Ce quai minéralier est destiné à recevoir des navires de 80 000 à 180 000 tonnes de minerais de fer pour approvisionner le complexe sidérurgique «Tosyali Algerie», a indiqué, pour sa part, le président-directeur général des ports d'Algérie, Mohamed Yacine Hafiane.

Ali T.

Bordj Bou-Arréridj Raccordement de plus de 3 000 ménages au réseau de gaz

PLUS DE 3 000 foyers relevant des communes de Heraza et Bendaoud, à l'extrême ouest de la wilaya de Bordj Bou-Arréridj, ont été raccordés au réseau d'alimentation en gaz naturel. Présidée par le wali, Saïdoune Abdessami, et le P-DG de Sonelgaz Mustapha Guitouni, l'opération de mise en service a profité à 1 248 ménages de la commune de Heraza, avec un réseau de distribution de 100 km et de transport de 20 km, et à 2 143 ménages de la commune de Bendaoud, avec un réseau de distribution de 174,6 km et un autre de transport de 7,4 km. La desserte de ces régions reculées qui ont souffert durant l'occupation puis pendant la tragédie nationale est un indicateur du développement équilibré de toutes les localités de cette wilaya, a estimé le wali. Le chef de l'exécutif local a également souligné que cette opération porte à 94% le taux de couverture de la wilaya par le réseau de gaz, indiquant que la commune d'El Mayen sera, à son tour, prochainement raccordée. Le wali et le P-DG de Sonelgaz ont présidé, au cheflieu de wilaya, le lancement de la caravane nationale de sensibilisation aux dangers du gaz et à la rationalisation des consommations énergétiques domestiques.

R. R.

Souk Ahras

L'Anem a dépassé ses objectifs pour 2016

L'antenne locale de l'Agence nationale de l'emploi (Anem) de la wilaya de Souk Ahras a dépassé ses objectifs tracés, de placer 4 000 demandeurs d'emploi en 2016 en assurant des postes de travail pour 4 504 jeunes, a-t-on appris auprès du directeur de cet organisme. Ces placements ont été effectués au cours des onze premiers mois de l'année en cours, a précisé Abderrezak Mazouz, détaillant que 3 871 emplois ont été générés dans le cadre du système classique, 431 autres postes de travail dans le cadre du Dispositif d'aide à l'insertion professionnelle (DAIP) et de 202 postes sous la formule des contrats de travail aidés (CTA). Soutenant que ces

placements sont inscrits, au titre des programmes de l'Anem dans le cadre de la politique suivie par le ministère de tutelle, le même responsable a ajouté que ces résultats ont été obtenus à la faveur des orientations de la direction générale qui a appelé à l'intensification des visites sur terrain des établissements économiques pour actualiser le registre des demandes d'emplois. Il a également ajouté que la démarche était dictée par l'objectif de renforcer les placements dans le secteur économique, créateur de richesse et d'emplois. Les divers ateliers techniques organisés sur les méthodes visant à optimiser les chances des jeunes promus des universi-

tés et de centres de formation professionnelle pour décrocher un poste de travail, initiés par les antennes locales de l'Anem de Souk Ahras, ont également assuré un accompagnement efficaces de ces demandeurs d'emploi, a considéré le même responsable. Il a été procédé, dans ce contexte, à la formation de 250 jeunes dans trois axes liés aux techniques d'entretien professionnel, de recherche d'un emploi dont l'établissement d'un CV (curriculum vitae), a-t-il noté. Les journées de sensibilisation et les portes ouvertes organisées par la même agence en faveur des entreprises économiques et les demandeurs d'emploi, étaient une opportunité pour faire

connaître les programmes des contrats de travail aidé et de formation et d'emploi ainsi que la présentation de la nomenclature algérienne des métiers qui permet «*l'identification des besoins réels des demandeurs d'emploi et la mise en place des offres d'emploi*» notamment après la mise en œuvre du nouveau système d'information «Wassit». L'inscription des demandeurs d'emploi d'une manière automatique et le suivi de la situation professionnelle des établissements qui ont bénéficié des programmes pour assurer la transparence dans la répartition des postes de travail, sont les objectifs de ce système, a-t-on signalé des services de l'Anem.

El-Oued

Prévision de récolte de plus de 1,7 million qx de tomate des champs

Une récolte de plus de 1,7 million de quintaux de tomate des champs est attendue dans la wilaya d'El-Oued, au terme de la campagne de cette saison, lancée début décembre courant, a-t-on appris auprès de la direction locale des services agricoles (DSA). Cette récolte devra s'effectuer sur une superficie de 2 500 hectares réservés à la culture de la tomate, soit une hausse de 80% par

comparaison à la précédente saison agricole, a-t-on signalé. La culture de la tomate des champs (en dehors des serres) a connu une extension ces dernières années, notamment dans les communes à vocation agricole telles que Hassi-Khelifa, Débila, El-Magrane, Trifaoui et Reguiba, a-t-on fait savoir. La récolte de ce type de tomate, qui s'opère tout au long de trois mois (décembre à février),

devrait être en hausse par rapport à celle de la saison précédente où avaient été cueillis 1,4 million de quintaux, selon les prévisions de la DSA. La superficie agricole exploitée dans la wilaya d'El-Oued, actuellement de l'ordre de 80 000 hectares, connaît chaque année une extension oscillant entre 1 et 5%, selon la même source.

APS

Libye / Reprise totale de Syrte à l'EI

Une occasion pour le GNA d'asseoir son autorité dans le pays

■ La ville libyenne de Syrte a été totalement libérée du groupe terroriste autoproclamé «Etat islamique» (Daech/EI) par les forces du gouvernement d'union nationale (GNA), qui pourrait profiter de cette victoire pour renforcer sa position et asseoir son autorité dans le pays.

Par Kamel L.

La «victoire» à Syrte a été annoncée par le GNA, qui a salué «le retour» de la ville dans le giron de l'Etat. «Nos forces ont repris le contrôle total de Syrte», a précisé un porte-parole de l'opération militaire, faisant état d'«un effondrement total» des terroristes, dont des «dizaines» se sont rendus. La ville portuaire de Syrte, située à 450 km à l'est de Tripoli, avait été prise en juin 2015 par l'EI quand le groupe terroriste avait été chassé de Derna, son premier fief libyen, à l'issue d'affrontements avec des milices armées dans la région. Près d'une année plus tard, les forces du GNA lancent une vaste offensive pour reprendre Syrte et le 9 juin, elles entrent dans la ville et assiègent les terroristes. Début août, les Etats-Unis débute, à la demande du GNA, une campagne de frappes aériennes : plus de 470 ont été effectuées au 1^{er} décembre par des avions, des drones ou des hélicoptères, selon l'armée américaine. Les combats pour la reprise de la ville ont fait près de 700 morts et 3 000 blessés dans les rangs des forces progouvernementales, selon des chiffres officiels. Le nombre de terroristes tués n'est pas connu.

Volonté du GNA de renforcer sa position

Cette victoire contre Daech est l'occasion pour le GNA du Premier ministre Fayez al-Sarraj

d'asseoir son autorité dans un pays dévasté par les conflits depuis la chute de Muammar Kadhafi en 2011. Soutenu par la communauté internationale, cet exécutif d'union installé dans la capitale Tripoli, devait remplacer les deux «gouvernements» qui se disputaient le pouvoir en Libye depuis près de deux ans, l'un basé dans l'Est et l'autre à Tripoli. Mais le GNA reste contesté par des autorités parallèles, particulièrement par le général controversé libyen Khalifa Haftar. Il s'agit également pour le gouvernement d'union nationale libyen d'éviter que la crise politique et les luttes entre factions et milices dans le pays puisse bénéficier une deuxième fois au groupe Daech pour s'implanter ailleurs dans le pays. Le nombre de terroristes de l'EI encore en Libye est inconnu. Néanmoins, des sources concordantes affirment qu'ils étaient entre 5 000 et 7 000 il y a quelques mois et qu'ils ne dépassaient pas le millier lors de l'offensive sur Syrte.

Appels répétés à une issue politique de la crise libyenne

La communauté internationale a régulièrement appelé à privilégier les voies du dialogue pour un règlement de la crise politique et sécuritaire en Libye. Pour sa part, le Secrétaire général de l'ONU, Ban Ki-moon, s'est dit «profondément préoccupé par la lenteur des progrès accomplis» dans l'application de l'Accord politique libyen qui a entraîné



une détérioration des conditions de sécurité. Dans son rapport sur la Mission d'appui des Nations unies en Libye (Manul) qui doit être présenté au Conseil de sécurité, il relève que «l'occasion créée par cet accord risque bientôt d'échapper», à la communauté internationale. Ban Ki-moon a lancé un appel à toutes les parties prenantes libyennes, en particulier celles qui ne participent pas pleinement au processus, pour collaborer avec le Conseil de la présidence afin de régler les questions en suspens. Vendredi, l'émissaire de l'ONU pour la Libye, Martin Kobler, avait appelé à la fin des combats entre milices rivales à Tripoli, où les

violences ont fait au moins huit morts en vingt-quatre heures, notant qu'«il est tout à fait inacceptable que les groupes armés se battent pour faire valoir leur intérêt et leur influence, en particulier dans les zones résidentielles, terrorisant la population». Des affrontements quasi-quotidiens opposent des groupes armés qui se livrent depuis 2011 à une lutte d'influence empêchant les gouvernements successifs de rétablir l'ordre dans le pays. Le même jour, le secrétaire d'Etat américain, John Kerry, déclarait que la solution en Libye ne peut être que diplomatique, relevant que «plusieurs pays» ont déployé ces derniers mois

d'«importants efforts» pour «persuader» le général Haftar de s'asseoir à la table de négociations. Le département d'Etat réagissait à la visite éclair de Haftar à Moscou dans une tentative de chercher le «soutien militaire» de la Russie, en réaffirmant que le gouvernement d'union nationale libyen était le seul bénéficiaire légitime de l'aide sécuritaire internationale tel que souligné dans l'accord de Vienne autorisant une exemption de l'embargo sur la livraison d'armes à la Libye. L'Algérie, à l'instar d'autres pays, prône aussi «la solution politique, le dialogue et la réconciliation nationale» pour le règlement du dossier libyen. Le ministre des Affaires maghrébines, de l'Union africaine et de la Ligue des Etats arabes, Abdelkader Messahel, avait souligné, lors d'une rencontre en octobre avec Martin Kobler, que «le peuple libyen était en mesure de résoudre ses problèmes à la faveur d'un véritable dialogue loin de toute ingérence». Il a également mis à profit un entretien avec le chef du gouvernement libyen Faïz al-Serradj au 4^e Sommet Afrique-Monde arabe à Malabo, pour réitérer «la position constante» de l'Algérie «à la dynamique de paix initiée dans ce pays frère et voisin, fondée sur la solution politique, le dialogue inclusif et la réconciliation nationale dans le cadre du respect de sa souveraineté nationale, de son intégrité territoriale et de sa cohésion nationale».

K. L./Agences

Pillage des ressources naturelles du Sahara occidental

Des juristes exhortent le Maroc à s'abstenir de conclure des contrats

Les autorités d'occupation marocaines doivent s'abstenir de conclure des contrats avec toute entreprise privée et tout gouvernement étranger dans le but d'exploiter les ressources naturelles du peuple sahraoui, ont plaidé à Bruxelles des juristes internationaux, dénonçant «une volonté institutionnelle» de créer et d'entretenir la confusion sur le statut du Sahara occidental. Les juristes ont dénoncé, lors d'un séminaire sur «la résolution des conflits territoriaux», «une volonté institutionnelle», notamment européenne, de créer et d'entretenir la confusion sur le statut du Sahara occidental, pourtant classé territoire occupé conformément au droit international. Selon Ali Djait, spécialiste en histoire, droit européen et droit international, la souveraineté des peuples sur leurs richesses naturelles est «un principe de droit international» qui stipule que les ressources doivent être exploitées au nom et dans l'intérêt de la population du territoire non autonome.

«Actuellement, le Maroc contrôle l'exploitation de toutes ces ressources naturelles sans avoir consulté de manière préalable les représentants légitimes du peuple sahraoui et sans prendre suffisamment en compte son intérêt. Ceci est en violation du droit international», a-t-il indiqué dans son intervention sur «la question de la légalité de l'exploitation des ressources naturelles du Sahara occidental». Même si l'Union européenne (UE), a-t-il poursuivi, continue à considérer le Maroc une puissance administrante de facto au Sahara occidental, il n'en demeure pas moins que celui-ci «est une puissance occupante à la lumière des dispositions du droit international». Jelena Aparac, enseignante de droit international à l'université de Paris et conseillère juridique en droit humanitaire international, droit des réfugiés et droits de l'homme, a dénoncé «une volonté institutionnelle de créer et de maintenir la confusion sur le statut du Sahara occidental», affirmant qu'il y a, pourtant,

«suffisamment d'éléments pour conclure à une situation d'occupation». Le principe selon lequel les ressources doivent être exploitées au nom et dans l'intérêt de la population du territoire non autonome n'est pas respecté au Sahara occidental, a-t-elle ajouté dans sa communication sur le thème du «droit de l'occupation et le rôle des multinationales au Sahara occidental». Les accords commerciaux signés avec le Maroc sont «doublement illégaux» pour deux raisons, a soutenu cette universitari-

re qui explique que le Maroc qui signe ces accords «n'a aucun pouvoir» pour le faire dans la mesure où «il (le Maroc) n'est pas puissance administrant au Sahara occidental, mais une puissance occupante», aussi parce que ces accords sont conclus sans que le peuple sahraoui ne soit consulté, ni dans son intérêt. Pour Raphael Fisera, conseiller du groupe «Les verts-Alliance libre européenne» au Parlement européen, «la présence marocaine au Sahara occidental est une occupation», rele-

vant, à ce titre, la politique marocaine d'énergie verte visant à «renforcer l'annexion de fait du Sahara occidental». Il a fait remarquer, dans ce contexte, qu'une partie importante des projets marocains d'énergie verte sera réalisée au Sahara occidental, inscrit depuis 1963 sur la liste de l'ONU des territoires non autonomes qui relève du champ d'application de sa résolution portant sur l'exercice du droit à l'autodétermination par les peuples coloniaux.

Faiza O./APS

Tunisie

Les 54 marins-pêcheurs retenus en Libye libérés

LES 54 marins-pêcheurs tunisiens retenus en Libye ont été libérés mardi matin, a rapporté l'Agence de presse tunisienne TAP, citant le frère de l'un des pêcheurs qui était en contact avec l'avocat des détenus et le chef du district de la sûreté de Zaouia. Trois bateaux de pêche tunisiens ont été arraisonnés, le 15 novembre dernier, par les gardes-côtes libyens et escortés vers le port de Zaouia, avait annoncé le ministère tunisien des Affaires étrangères. «54 marins-pêcheurs dont 26 issus de la ville Melloulech (gouvernorat de

Mahdia) étaient à bord de ces chalutiers», selon la même source. Les autorités tunisiennes étaient entrées en contact avec leurs homologues libyennes pour obtenir la libération de leurs ressortissants, arrêtés par les gardes-côtes libyens pour être pénétrés «illégalement» dans leurs eaux territoriales. Le ministère de la Défense avait affirmé que trois bateaux de pêche tunisiens ont été abordés par les gardes-côtes libyens, avant l'intervention des forces navales tunisiennes qui ont obtenu la libération de l'un d'eux.

R. M.

Renault Algérie annonce l'assemblage d'un 3^e modèle en 2017

La production de l'usine d'Oran passera à 60 000 unités



Page animée par Ali Zidane

2017 sera l'année de l'évolution chez Renault Algérie Production. En effet, à partir de l'année prochaine la production de l'usine Renault à Oran passera à 60 000 unités par an, une annonce faite lors de la conférence de presse sur le stand de Renault Algérie à l'occasion de sa participation à la 16^e édition du Salon de l'automobile de l'ouest «Autowest». Après la Renault Symbol et la Dacia Sandero Stepway, Renault Algérie Production annoncera l'assemblage d'un troisième modèle au courant de l'année prochaine.



Décidément, l'usine Renault veut mettre les bouchers doubles pour passer à la vitesse de croisière.

16^e Salon AutoWest d'Oran

Une trentaine de participants

Une trentaine de participants, entre marques automobiles et prestataires de services, seront présents à la 16^e édition du Salon AutoWest, qui s'est ouvert hier mercredi au Centre des conventions d'Oran «Mohamed-Benahmed» (CCO), a-t-on appris mardi des organisateurs. «La production nationale en force» constitue le slogan de cette édition porteuse d'une grande nouveauté, à savoir «la mise en valeur des avancées de l'industrie automobile algérienne», a souligné le directeur du Salon, Abdelkader Rezzoug, lors d'une conférence de presse. «Cette manifestation économique se tiendra dix jours durant au CCO, offrant aux visiteurs un large aperçu sur la variété

des marques commercialisées en Algérie, dont celles produites à travers différentes usines du pays», a-t-il expliqué. «Le 16^e AutoWest permettra ainsi au public de découvrir la gamme de véhicules "made in Algeria", touristiques mais également ceux à caractère utilitaire et industriel (camions, engins) ainsi que les motos», a indiqué M. Rezzoug. D'autres modèles de véhicules, dont la production en Algérie est également envisagée, seront exposés par la même occasion, a fait savoir M. Rezzoug qui escompte, à ce titre, durant le salon, la signature d'un protocole d'accord entre opérateurs nationaux et étrangers. Une superficie d'exposition de plus de 10 000 mètres carrés

accueillera cette nouvelle édition qui voit aussi la participation d'autres partenaires du secteur, à l'instar des sociétés de finance-

ment, des assurances, de la géolocalisation et des fabricants de lubrifiants. Le Salon qui accueille chaque année plus de 100 000

visiteurs, est organisé par la société Somex International Plus, basée à Alger, en collaboration avec la direction du CCO.

DS Automobiles

La 400 000^e DS 3 sur la route !

Sortie des lignes du site de production PSA de Poissy (France), il y a quelques semaines, la 400 000^e DS 3 berline a été livrée, il y a quelques jours, à Madame Laurent des mains de Julien Faux, directeur du DS World Paris.

Estampillée «Origine France Garantie», cette DS 3 Performance Black Spécial est un coup de cœur pour cette conductrice à la recherche «d'une voiture à forte personnalité, qui a du style et qui s'adapte à chaque instant de mon quotidien. Tout cela je le savais déjà, vu que je roulais déjà en DS 3 ! Pour moi, cet achat est une valeur sûre et je me fais plaisir avec cette version dynamique». Best seller de la Marque, DS 3 séduit depuis son lancement aussi bien les femmes (55% des clients) que les hommes. Ses lignes et son esthétisme constituent la première raison de choix. Ses possesseurs la qualifient le plus souvent d'élégante et de sportive amusante à conduire. A l'usage, les caractéristiques les plus souvent citées, par les clients, sont ses équipements et leurs qualités ainsi que son confort. DS 3, premier modèle DS commercialisé, a bousculé les codes auprès du grand public et, par là même, a bousculé le processus de fabrication.



En effet, depuis son lancement la DS 3 est proposée avec un large éventail de personnalisations, en version biton (couleur de carrosserie différente de la couleur de toit) ou encore en version personnalisée combinant teintes et pose de décors. Un défi industriel relevé dès le départ grâce à l'introduction de la personnalisation au cœur du processus de fabrication. Un défi réussi alors que la 400 000^e DS 3 berline labellisée «Origine France Garantie» est sortie, il y a quelques semaines, de la ligne de production du site de Poissy ! Ce sont ainsi 400 000 DS 3 berlines qui ont été fabriquées sur ce site, en France dont 85% en biton.

Kia Motors Corporation

Hausse de 9.1% des ventes en novembre

Kia Motors Corporation a annoncé, aujourd'hui, ses chiffres de ventes concernant les véhicules touristiques (à l'exportation, en vente locale et outre-mer), les véhicules particuliers, utilitaires et SUV pour le mois de novembre 2016, avec un total de 283,660 unités vendues. Ce chiffre représente une hausse de 9.1% par rapport au même mois de 2015.

Durant le mois de novembre, les ventes de Kia ont connu une croissance, d'année en année, notamment en Amérique du Nord (croissance de 15.7% avec 58,050 unités vendues), la Chine (croissance de 12.8% avec 80,805 unités vendues) et autres marchés (croissance de 9.3% avec 45,069 unités vendues), et

l'Europe (croissance de 8.2% avec 50,830 unités vendues),

Cumulativement durant les onze premiers mois de 2016, Kia a atteint les ventes mondiales de 2,738,214 unités pour une augmentation d'année en année de 3.8%. Europe de l'Ouest (406,670 unités vendues), la Chine (584,863 unités vendues) et en Amérique du Nord (660,713 unités vendues), la Corée (485,400 unités vendues) soit 13.3%, 7.0%, 3.9% et 2.4% de hausse, respectivement.

Le modèle Kia le plus vendu à l'exportation durant le mois de novembre 2016 était le segment C Cerato (connu sous le nom



«Forte» ou «K3» sur certains marchés)

Avec 44,607 unités vendues, le SUV Sportage vient en deuxième position avec 44,308 unités vendues, la Rio segment B (connue sous le nom «K2» en Chine), l'Optima, et le Soul suivent avec 44,024, 24,934 et 17,056 unités vendues, respectivement.

Les tarifs du contrôle technique en hausse de 30% Nouveau système de contrôle technique dès 2017

UN SYSTÈME informatique de contrôle technique de véhicules sera introduit en 2017 pour améliorer la qualité du contrôle et réduire l'intervention humaine dans ces opérations, a indiqué mardi le directeur de l'Établissement national de contrôle technique (Enacta), Abdallah



Laghrieb. L'objectif est d'aboutir à «un contrôle fiable et de qualité à travers la réduction de l'intervention du facteur humain dans cette opération de contrôle», a souligné M. Laghrieb sur les ondes de la Radio nationale. Selon lui, l'introduction de ce système fait suite à la constatation de pratiques irrégulières de certaines agences de contrôle de véhicules. Pour lui, seul ce système informatique de contrôle pourra contrecarrer ces irrégularités et les pratiques de «complaisance» et de «favoritisme» menées par certaines agences de contrôle. A une question sur les prix des prestations de contrôle technique des véhicules qui devraient augmenter de 30% à partir de 2017, M. Laghrieb a indiqué que cette révision à la hausse était inéluctable étant donné que ces tarifs n'ont pas connu de changement depuis près d'une quinzaine d'années. M. Laghrieb a aussi fait savoir que 340 agences de contrôle sont en activité au niveau national. Par ailleurs, a-t-il ajouté, 33 agences ont fait l'objet de fermeture provisoire dont la durée varie entre un et six mois, alors que 87 ont reçu des avertissements et 58 autres ont fait l'objet de mise en demeure. Pour le personnel contrôleur, l'Enacta a établi 61 avertissements, 37 retraits provisoires d'agrément et 5 retraits définitifs d'agrément.



Séisme en Indonésie

Le bilan s'élève à 97 morts

■ Au moins 97 personnes ont péri dans un puissant séisme qui a frappé hier la province indonésienne d'Aceh, à la pointe nord de Sumatra, selon un nouveau bilan communiqué par un chef de l'armée dans cette région de l'ouest du pays.

«Jusqu'ici, 97 personnes ont été tuées et le nombre continue d'augmenter», a déclaré à l'AFP ce responsable militaire à Aceh, Tantang Sulaiman. Un précédent bilan faisait état de 52 morts.

Le séisme de magnitude 6,5 s'est produit à l'aube à une faible profondeur dans le district de Pidie Jaya, dans l'ouest de l'Indonésie, au moment où des habitants de cette région majoritairement musulmane se préparaient pour la prière du matin.

Des mosquées et des échoppes se sont effondrées dans la petite ville de Meureudu, proche de l'épicentre. Des habitants ont fui leurs maisons mais d'autres ont été surpris en plein sommeil. Des habitants étaient assis dans les rues et redoutaient de nouvelles répliques. Aucune alerte à tsunami n'a été déclenchée dans cette région au bord de l'océan Indien. Le séisme a été ressenti dans la plus grande partie de la province d'Aceh, a déclaré le responsable local de l'Agence de météorologie, de climatologie et de géophysique indonésienne,



Eridawati, qui n'a qu'un patronyme comme nombre d'Indonésiens. Les hôpitaux de la région étaient submergés par l'arrivée de blessés : «L'hôpital n'a pas pu accueillir tous les patients, nous avons dû les envoyer dans des hôpitaux voisins», a déclaré le chef adjoint du district de Pidie Jaya, Mulyadi. Dans certains établissements de soins, «nous soignons les blessés à l'extérieur, nous avons mis des lits dehors car personne n'ose entrer à l'intérieur de l'hôpital, nous venons juste de ressentir une nouvelle réplique», a déclaré Said Abdullah, chef des services de santé du district de Pidie Jaya. Un habitant a raconté que sa famille dormait quand le séisme s'est produit au petit matin. «Nous nous sommes immédiatement précipités dehors, mais ça secouait. Tout

s'est effondré, du toit au plancher», a déclaré à l'AFP cet homme de 37 ans, Hasbi Jaya. Des équipes de secours, des excavateurs et des habitants participaient aux opérations de déblaiement pour tenter de sauver des habitants prisonniers des décombres. «Nous déployons des engins de chantier pour aider et nous espérons sauver ceux qui sont enfouis sous les décombres», a ajouté Mulyadi. Dans la petite ville de Sigli, située non loin de l'épicentre, les gens ont été pris de panique et se sont enfuis de leurs habitations pour se réfugier loin de la mer. «Nous partons vers Tijue (à 3 km environ de Sigli, ndlr) parce que nous avons peur qu'il y ait un tsunami», a déclaré un des habitants, Nilawati, dont la maison se trouve près de la mer. Aceh, située à la pointe nord de l'île de

Sumatra, avait été dévastée en 2004 par un séisme sous-marin qui avait provoqué un gigantesque tsunami.

Il avait fait plus de 170 000 morts en Indonésie et des dizaines de milliers d'autres dans plusieurs autres pays de l'océan Indien. En juin, un tremblement de terre de magnitude 6,5 avait

frappé l'ouest de Sumatra, détruisant des dizaines de bâtiments et blessant huit personnes.

L'Indonésie est située sur la «ceinture de feu» du Pacifique, où la collision de plaques tectoniques cause de fréquents séismes et une importante activité volcanique.



Points chauds

Trahison

Par Fouzia Mahmoudi

Manuel Valls qui n'a pas hésité durant les dernières semaines de son mandat à Matignon à défier ouvertement François Hollande et à revenir sur la loyauté dont il s'est vanté tant de fois ces dernières années, pourrait bien avoir finalement fait tout cela en vain. En effet, si Manuel Valls bénéficiait avant de devenir Premier ministre d'une popularité qui ne s'est pas démentie durant de nombreuses années, son poste en tant que Chef du gouvernement de François Hollande a toutefois rapidement entamé l'estime qu'avait le public pour lui. Pire encore, il a par la suite partagé la descente du président français dans les sondages et ne dépasse celui-ci que de quelques maigres points. Et les projections pour la prochaine présidentielle ne sont guère meilleures. Son score le plus élevé serait de 21% au premier tour dans l'hypothèse où il remporterait la primaire de la gauche, où Emmanuel Macron déciderait ou serait contraint de renoncer à la présidentielle et si François Bayrou ne se présentait pas. Il ne pourrait toutefois menacer Marine Le Pen (26%) et François Fillon (29%). Dans le scénario d'une gauche «tripolarisée» au premier tour entre Jean-Luc Mélenchon, Emmanuel Macron et Manuel Valls, ce dernier recueillerait 13% des suffrages contre 14% à ses deux concurrents respectifs. «Le deuxième tour apparaît hors de portée de la gauche tripolarisée, mais même lorsqu'elle est bipolarisée autour des candidatures de Jean-Luc Mélenchon et Manuel Valls, en l'état le second tour n'est pas accessible non plus», a dit Erwan Lestrohan (BVA) à Reuters. «Ce sont vraiment les deux gauches irréconciliables de Manuel Valls qui l'empêchent d'accéder au second tour», note-t-il. À droite, François Fillon se qualifierait pour le second tour dans tous les cas de figure testés : face à Manuel Valls (24%), Arnaud Montebourg (23%) et face à Manuel Valls sans Emmanuel Macron ni François Bayrou (29%). La présidente du Front national, Marine Le Pen, est créditée de 24% à 26% des intentions de vote selon les scénarios, faisant jeu égal avec le candidat de la droite et du centre. Ces résultats sont toutefois connus de longue date, mais peut-être Valls espérait-il un sursaut de popularité après l'annonce de sa candidature. Mais pour le moment il n'en est rien. Sa trahison des dernières semaines envers Hollande a été neutralisée par l'annonce de ce dernier de ne pas briguer de second mandat et a emporté avec elle l'attention des médias. Finalement, la candidature de Valls non seulement n'aura pas surpris, mais ne semble pas intéresser grand monde. Il lui reste cinq mois pour changer les choses et convaincre les Français de signer pour cinq nouvelles années avec un président socialiste.

F. M.

Yémen

19 passagers secourus dans un naufrage au large de Socotra

Dix-neuf personnes ont été secourues jusqu'ici après le naufrage d'un navire au large de l'île yéménite de Socotra qui transportait une soixantaine de personnes, ont annoncé hier les autorités en évoquant «un accident».

Le gouvernement a lancé un SOS aux bateaux de guerre et aux navires marchands présents dans le secteur et «les recherches se poursuivent», a déclaré à la presse le ministre de la Pêche Fahd Kavieen.

Le bateau faisait route de la ville portuaire de Moukalla (sud-est du Yémen) vers Socotra et il a fait naufrage mardi à 26 milles marins au nord-ouest de l'île, située dans l'Océan indien, selon les autorités. Socotra est située à 350 kilomètres des côtes sud-est du Yémen.

«Une soixantaine de personnes, dont des enfants et des femmes, se trouvaient à bord du cargo qui transportait aussi des petites embarcations de pêche», a indiqué M. Kavieen.

Le bateau a coulé à la suite d'un accident», a encore dit le ministre en citant «de premières informations». D'après l'agence officielle Saba du gouvernement, deux passagers ont été secourus par deux bateaux battant pavillon autrichien et australien.

L'agence n'a pas précisé s'il s'agissait de navires marchands ou de bateaux de guerre faisant partie de la force navale internationale qui lutte contre la piraterie maritime autour de la Corne de l'Afrique. M. Kavieen a plus tard indiqué que 17 autres personnes avaient été secourues tôt hier. «Des bateaux passent le secteur au peigne fin depuis les premières heures de la journée et il y a bon espoir que des passagers aient survécu», a-t-il ajouté. Les passagers du bateau sont des habitants de Socotra, a-t-il précisé. Cette île a un énorme potentiel touristique qui n'a jamais vraiment été exploité du fait des conflits à répétition au Yémen. Les accidents sont fréquents au large du Yémen. Ils

ont fait notamment au moins 79 morts, des migrants, durant les 11 premiers mois de cette année, selon le Haut Commissariat de l'ONU pour les réfugiés (HCR). Des Éthiopiens et des Somaliens fuyant la pauvreté ou les violences, tentent généralement de rejoindre le Yémen pour se rendre dans d'autres pays comme l'Arabie saoudite, riche pays pétrolier. Malgré la guerre qui ravage le Yémen, près de 106 000 personnes (88 700 venus d'Éthiopie et quelque 17 300 de Somalie) ont traversé cette année la Corne de l'Afrique pour se rendre au Yémen, contre 92 446 en 2015 et seulement 25 898 en 2006, selon des statistiques publiées fin novembre par le HCR.

La guerre au Yémen a fait plus de 7 000 morts et près de 37 000 blessés depuis l'intervention d'une coalition arabe sous commandement saoudien en mars 2015 en soutien aux forces gouvernementales, selon l'ONU.

7^e Festival international du cinéma d'Alger

Le documentaire iranien «Sonita» applaudi et débattu par le public

■ Le film documentaire «Sonita», consacré à l'histoire d'une adolescente afghane exilée en Iran et confrontée au poids des traditions de son pays dans la réalisation de son rêve de devenir une chanteuse de rap, a suscité, mardi à Alger, de nombreuses réactions du public du fait de l'engagement de sa réalisatrice, Rokhasareh Ghaem Maghami, dans la trame du film et de son influence directe sur le parcours de la principale protagoniste.

Par Adéla S.

Projeté à la salle El Mouggar en compétition du 7^e Festival international du cinéma d'Alger (Fica) dédié au film engagé, ce documentaire de 91 mn montre le travail d'une documentariste qui décide, au fil du film, de passer devant la caméra et d'aider matériellement Sonia Alizadeh, 18 ans, une jeune fille dont la famille veut la «vendre» en la mariant en Afghanistan, un pays qu'elle a fui depuis une dizaine d'années à cause des Talibans.

Accueillie à Téhéran dans un centre de réinsertion pour jeunes migrants afghans, Sonita voit son rêve de devenir une rappeuse contrarié par la volonté de sa mère, restée en Afghanistan, de la marier contre 9 000 dollars, une somme devant permettre à son fils de se marier à son tour.

Rokhasareh Ghaem Maghami qui commence par filmer le quotidien de cette auteure de textes engagés en langue farsi, fan de la chanteuse Rihanna, se retrouve, pour aider cette fille et pour finir son film, à payer la mère de cette dernière puis à l'aider dans la réalisation de son clip et à l'obtention d'une bourse d'études dans un lycée aux Etats-Unis.

La réalisatrice qui développe durant ses entretiens avec Sonita une véritable complicité tout en refusant au début «d'intervenir sur le réel» qu'elle filme, devient ainsi une protagoniste du documentaire, une duplicité

différemment perçue par le public durant le débat suivant la projection.

Une grande partie des spectateurs a longuement applaudi le film et salué «le courage» de la réalisatrice. D'autres se sont, en revanche, interrogés sur le rôle et «l'implication» de la documentariste dans le destin de Sonia, normalement condamnée à épouser de force un inconnu et à retourner dans un pays en guerre.

Des intervenants ont également interrogé la réalisatrice sur sa présentation d'une image «idyllique» de l'arrivée aux Etats-Unis de Sonita, un pays pourtant



«directement impliqué» dans la situation en Afghanistan, ont-ils souligné.

Rokhasareh Ghaem Maghami a, pour sa part, défendu et «assumé» le fait de «n'être pas une simple observatrice mais une partie évidemment et totalement prenante» de son documentaire et du parcours de son

héroïne. Elle s'est aussi dite «embarrassée» de montrer les Etats-Unis comme «un sauveur» de Sonita, alors que «sa (les Etats-Unis) politique étrangère et son argent, avec celui des Saoudiens, sont responsables de la situation en Afghanistan», a-t-elle dit. Coproduit par l'Allemagne, l'Iran et la Suisse,

«Sonita» avait obtenu deux prix au dernier Festival de Sundance aux Etats-Unis en janvier dernier. Six réalisateurs de différentes nationalités, sur les dix-sept représentant autant de films en compétition, ont été invités pour le 7^e Fica qui se poursuit jusqu'au 8 décembre.

A. S./APS

Patrimoine immatériel de l'Humanité

33 nouveaux éléments culturels sur la Liste de l'Unesco

Le Comité intergouvernemental de sauvegarde du patrimoine culturel immatériel a approuvé récemment 33 demandes d'inscription sur la Liste du patrimoine culturel immatériel de l'humanité, a indiqué l'Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture (Unesco) sur son site Internet.

Le Comité, réuni du 28 novembre au 2 décembre à Addis-Abeba en Ethiopie en présence de ses 24 pays membres, a retenu 33 demandes parmi les 37 dossiers proposés.

Les demandes émanant notamment de pays arabes, européens et asiatiques, portent sur des éléments culturels immatériels

comme la danse, musique, gastronomie et les fêtes.

«Tahtib», art martial et sport-spectacle utilisant le bâton et pratiqué en Egypte, le Geet Gawi, des danses et chants mauriciens, la Charrería, une pratique traditionnelle des communautés mexicaines d'éleveurs de bétail du XVI^e siècle ainsi que la Fête des Vignerons de Vevey (Suisse), figurent parmi les dernières inscriptions à la liste du patrimoine de l'humanité.

Les «çinsi» de Turquie, des carreaux traditionnels de faïence et de céramique décorés de motifs colorés, le Palov, un plat traditionnel ouzbek ainsi que des traditions slovène, slovaque et

roumaine font partie désormais du patrimoine de l'humanité.

Le comité a inscrit également le «Lavach», un pain répandu dans l'Asie centrale au nom de six pays dont la Turquie, l'Azerbaïdjan et l'Iran.

Le «Lavach» avait déjà été inscrit en 2014 comme patrimoine immatériel de l'humanité au nom de l'Arménie.

Le yoga, une pratique originelle d'Inde et populaire dans le monde, figure également dans la nouvelle Liste du patrimoine immatériel de l'humanité qui compte désormais 366 éléments.

A ce jour, six éléments algériens sont classés au patrimoine de l'humanité : Ahellil du

Gourara (2008), la Chedda, le costume nuptial féminin de Tlemcen (2011), le pèlerinage du Rakb de Sidi Cheikh (2013), l'Imzad (2013), instrument féminin touareg, la fête de la Sbeiba de Djanet (Illizi, 2014) et le Sbouâ de Timimoun (2015).

Créée en 2003, la Convention de l'Unesco pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel compte 171 pays membres. Il se réunit une fois par an pour statuer sur les demandes d'inscription à Liste du patrimoine culturel immatériel de l'humanité.

R. C.

Musique

Des manuscrits originaux de Dylan et Clapton aux enchères

Des manuscrits originaux de Bob Dylan et Eric Clapton vont être mis aux enchères le 10 décembre par la maison Sotheby's lors d'une vente à New York qui comprendra également des objets ayant appartenu aux Beatles et à Elvis Presley.

Le premier jet de la chanson «Layla», rédigé par Eric Clapton en 1970 sur un papier à lettre à en-tête du Thunderbird Motel de Miami Beach, est estimé entre 50 000 et 70 000 dollars.

Il s'agit de l'un des titres les plus connus du chanteur britannique, écrit en référence à

Pattie Harrison, à l'époque mariée à son ami et membre des Beatles, George Harrison. Eric Clapton l'a épousé en 1979, avant de divorcer en 1988.

Le titre est aussi librement inspiré d'un poème de l'auteur perse Nezami Ganjavi.

Sotheby's met aussi en vente le manuscrit autographié de la chanson «Blowin' in the Wind» (1962) de Bob Dylan, estimé entre 300 000 et 500 000 dollars.

C'est l'un des hymnes les plus célèbres du prix Nobel de littérature 2016, sorti en 1963.

La vente verra également proposés des portraits de Bob Dylan et Joan Baez réalisés l'un par l'autre en 1963, alors qu'ils étaient en couple. Le prix des sept dessins est estimé, au total, entre 30 000 et 50 000 dollars.

Sotheby's propose également plusieurs objets et documents ayant appartenu aux Beatles, notamment la veste portée par John Lennon dans le film «Help!» (estimée entre 50 000 et 70 000 dollars), ainsi qu'à Elvis, parmi lesquels une bague sertie de diamants (entre 7 000 et 9 000 dollars).

L. O.

AGENDA CULTUREL

Musée national du Bardo

Jusqu'à la fin de l'année :

Exposition «L'Algérie dans la pré-histoire. Recherches et découvertes récentes».

Musée national des beaux-arts

Jusqu'au 12 décembre :

Rétrospective des œuvres de l'artiste Souhila Belbahar.

Galerie Dar El Kenz

Jusqu'au 10 décembre :

Exposition de peinture «Bettina» de l'artiste allemande Bettina Heinen Ayech.

Bastion 23

Jusqu'au 10 décembre :

Exposition «L'art Yadjouz» pour lutter contre les discriminations et les violences à l'égard des femmes.

LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

<http://www.lejourdalgerie.com>

50 logements LSP
de la cité 1^{er}-Novembre d'Akbou

Les souscripteurs observent un rassemblement devant la wilaya

APRÈS avoir bloqué maintes fois la RN 26 et organisé des rassemblements sur le site, les souscripteurs des 50 logements LSP, construits par un promoteur privé d'Akbou, en l'occurrence M. A. près du stade, Boulevard du 1^{er}-Novembre, sont revenus à la charge hier. Ils se sont déplacés au chef-lieu de wilaya où ils ont observé une action de protestation devant le siège de la wilaya. Par cette action, ils voulaient se rapprocher des autorités de wilaya et les interpellier afin d'intervenir rapidement pour trouver une solution à leur problème qui dure depuis des années et surtout rappeler à l'ordre le promoteur qui se dérobe à chaque fois à ses responsabilités. «Nous avons rencontré le secrétaire général de la wilaya en l'absence du wali», nous dira Abdelmalek Hamaïli, porte-parole du collectif des souscripteurs. «Il s'est engagé à fixer un rendez-vous en vue d'une audience avec le wali une fois ce dernier de retour», ajoute notre interlocuteur. Pour rappel, ce collectif a déjà rencontré le wali et le secrétaire général de la wilaya après la fermeture de la RN 26 il y a quelques semaines, à hauteur de Taharacht, et avait maintes fois observé un rassemblement devant le site. Il faut rappeler que les souscripteurs avaient versé des sommes allant de 900 000 DA à 1,20 million de dinars au promoteur qui avait déposé leurs dossiers à la CNL avant de les retirer sans aucune explication. La liste avait même été validée par la wilaya. «Mais les souscripteurs qui avaient pourtant versé de l'argent aux promoteur se retrouvent sur la liste d'attente. Ils sont au nombre de 134», nous dit M. Hamaïli. Il semble que cette affaire soit compliquée, car le site est hypothéqué puisqu'un crédit de 20 milliards de centimes avait été contracté par le promoteur auprès de la Cnep. A noter que la liste des bénéficiaires des 573 logements a été affiché avant-hier au grand bonheur des ces derniers. Cependant, certains étaient surpris de ne pas trouver leurs noms sur la liste. Très déçus, ils ont décidé de faire recours. Il faut rappeler que 196 unités n'ont pas été attribuées à cause des réserves émises par le CTC, puisqu'elles ont été construites sur un site non conforme et un immeuble présente des défauts. Elles seront réexaminées par le CTC, a-t-on appris.

Hocine C.

Mascara

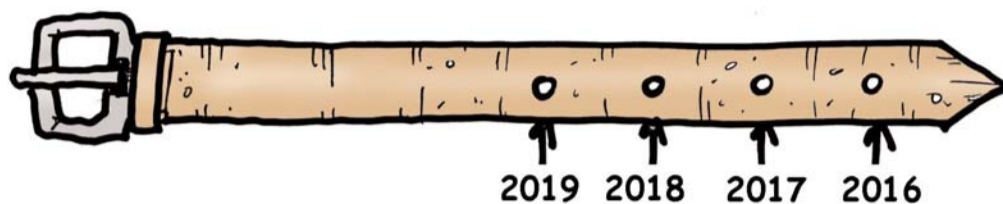
Deux fonctionnaires arrêtés pour détournement

LES SERVICES de police ont arrêté, en début de semaine, deux fonctionnaires de deux trésoreries inter-communales de Bouhanifia et Tizi (Mascara) pour détournement de plus de 61 millions DA, a-t-on appris mardi de la cellule d'information de la Sûreté de wilaya. Ce détournement de deniers publics, remontant à plusieurs années, a été découvert lors de deux opérations effectuées par l'inspection générale du Trésor public, a-t-on indiqué. L'enquête judiciaire a permis d'arrêter les deux fonctionnaires par des éléments de la police judiciaire des sûretés de daïra de Bouhanifia et de Tizi et de les présenter devant les procureurs de la République des tribunaux de Bouhanifia et Mascara qui les ont mis en détention préventive. Les enquêtes ont révélé l'implication du fonctionnaire de la trésorerie

inter-communale de Bouhanifia dans le détournement de 46 millions DA et de l'autre fonctionnaire de la trésorerie de Tizi dans le détournement d'une somme non encore déterminée, dévoilant un trou de 15 millions DA. Les sommes détournées seraient plus importantes avec la progression de l'enquête qui se poursuit toujours, a-t-on souligné.

L. M.

la crise expliquée aux algériens



Loumis

Djalou@hotmail.com

Mouvements de protestation à Béjaïa

Cheminots, corps communs, étudiants... se fâchent

■ Plusieurs mouvements de protestation ont été observés avant-hier à Béjaïa. Le trafic ferroviaire était paralysé suite à un mouvement de grève observé par la section train, exploitation et matériel roulant qui comprend en son sein les conducteurs de train et aides mécaniciens (seconds).

Par Hocine Cherfa

«Le débrayage a été suivi à 100% à Béjaïa et aussi à Alger», nous dit notre interlocuteur. Aucun train n'a pas bougé hier sur la ligne Béjaïa Mansour et Alger. Même le train de marchandises n'a pas circulé. Nous avons appris qu'un syndicaliste était invité à Alger pour négocier avec des responsables de la SNTF. Bien qu'un accord ait été signé le mois de juin dernier entre la Fédération nationale des cheminots avec les responsables de la SNTF, celui-ci n'a pas été officialisé. Pour preuve, il n'a pas été adressé aux travailleurs comme convenu et pas été appliqué, puisque rien n'apparaît sur la fiche de paie du mois de novembre dernier. «L'accord porte sur le déroulement des carrières des travailleurs qui ont stagné alors que de nouvelles recrues sont mieux classées et mieux payées alors que c'est

nous qui les formons», ajoute notre interlocuteur qui nous dit que «la grève pourrait se prolonger». En outre, les deux campus de l'université Abderrahmane-Mira de Béjaïa (Aboudaou et Targa Ouzemour) et les administrations de l'université et des résidences U ont été fermés par les étudiants.

Cette action radicale a été initiée suite à une plainte déposée par la direction des œuvres universitaires contre deux étudiants et leur arrestation par la police à l'intérieur de la résidence U «Pépière». Des étudiantes et des étudiants ont bloqué les accès aux deux campus pour exiger la remise en liberté de leurs camarades «injustement incarcérés», dénonçant en même temps la violation des franchises universitaires et exigeant le respect des étudiants



qui ne sont pas des voyous, comme l'a déclaré, hier, un étudiant sur radio Soummam. Pour leur part, les travailleurs de l'Education nationale à Béjaïa, relevant du personnel des corps communs et ouvriers professionnels, ont observé devant le siège de la direction de l'éducation un rassemblement de protestation. Une action initiée par le Syndicat national des corps communs et ouvriers professionnels de l'éducation nationale (Sncopen) suite à un appel de leur conseil national pour exiger leur intégration dans la gestion des œuvres sociales des travailleurs de l'éducation, critiquant le montant des remboursements des crédits réservés aux corps communs. Les protestataires dénoncent «la situation déplorable que rencontrent les corps communs et les ouvriers professionnels localement».

H. C.

In Amenas

Un terroriste se rend avec un important lot d'armes

UN TERRORISTE s'est rendu hier à In Amenas aux autorités sécuritaires avec un important lot d'armes, indique un communiqué du ministère de la Défense nationale. «Dans le cadre de la lutte antiterroriste et grâce aux efforts des forces de l'Armée nationale populaire et ses services de sécurité, le terroriste dénommé "B. Abdallah" s'est rendu ce matin 7 décembre 2016, aux autorités

sécuritaires au niveau du secteur opérationnel d'In Amenas», précise le communiqué. Ce terroriste était «en possession d'un fusil mitrailleur (FMPK), un pistolet mitrailleur de type Kalachnikov, un lance-roquettes anti-char, deux grenades, quatre chargeurs, ainsi que de 536 balles de différents calibres», selon la même source.

R. N.